

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2025-01 SEANCE DU 31 janvier 2025**

Date de la Convocation

23 janvier 2025

Date de l’Affichage

23 janvier 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Absents : 2

Représentés : 2

Objet de la délibération

Commune

Budget Primitif 2025

L’an deux mille-vingt-cinq, le trente et un janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,

Monsieur Jean-Paul ANGLADE, M. Philippe BARRAULT,

M. Grégory THIBAUD, **Adjoint au Maire**,

Mme Marie CORNET-VERNET, M. Daniel MATHÉ, Mme Florence

DECHELLE, M. Pierre de MONTALEMBERT, Mme Pascale

BACQUET, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRESENTES

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA

Mme Oriane PODEVIN représentée par M. Philippe BARRAULT

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale BACQUET

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 de la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif de la Commune 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre pour la section d’investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	678 368,17 €	678 368,17 €
Section d’investissement	1 498 222,25 €	1 498 222,25 €
TOTAL	2 176 49042 €	2 176 590,42 €

A Boissettes le 31 janvier 2025

Secrétaire de séance
Mme Pascale BACQUET



Le Maire,
Thierry SEGURA

